

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00344
Numéro SIREN : 353 926 447
Nom ou dénomination : 2H ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001848

2H ENERGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000.000 €
Siège social : Parc d'activités des Hautes Falaises – Saint-Léonard 76400 Fécamp
353 926 447 RCS Le Havre

PROCES VERBAL CONSTATANT LE RESULTAT DE LA CONSULTATION ECRITE DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mars

En application des dispositions statutaires, la société **CNH INDUSTRIAL FINANCE FRANCE SA**, dont le siège social est sis 1 rue Arnold Schoenberg 78280 Guyancourt, prise en la personne de son Président, Madame Stefania SAINI,

a, en sa qualité d'Associé Unique titulaire des 125 000 actions de la société **2H ENERGY**, fait l'objet d'une consultation écrite aux fins de se prononcer sur les résolutions ordinaires et extraordinaires ci-dessous reproduites.

A cette fin, il a été mis à la disposition de l'Associé Unique, l'ensemble des documents nécessaires à la prise de décision par courrier du 10 mars 2022.

L'Associé Unique a été prié de renvoyer son bulletin de vote au plus tard le 24 mars 2022.

Il ressort du dépouillement du bulletin parvenu dans les délais fixés, les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion établi par le Président et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate l'absence de charges et dépenses somptuaires non déductibles des bénéfiques telles que définies par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, approuvant la proposition du Conseil de Direction, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, font apparaître une perte de 2.806.225 €, décident d'imputer le résultat comme suit :

Sommes Affectables :

Perte		2.806.225 Euros
Imputation proposée :	au report à nouveau en intégralité	-2.806.225 Euros

L'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société sont de Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de -2.417.309 euros.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, a pris connaissance du rapport sur les conventions aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce, et prend acte qu'aucune convention relevant des articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités et publications requises par la loi, afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

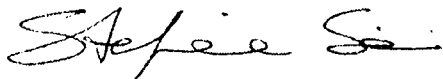
Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

Il est constaté que les résolutions ci-dessus approuvées par l'Associé Unique sont régulières et définitives.

La copie de la lettre adressée à l'Associé Unique, ainsi que la réponse de l'Associé Unique à cette lettre, ont été annexées au procès-verbal des présentes constatations, pour être classées dans les archives de la société.

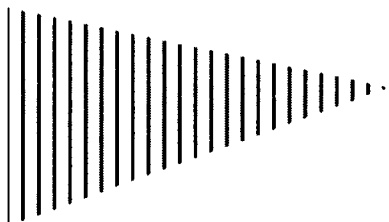
De tout de ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président de 2H ENERGY et le représentant légal de l'Associé Unique.

Pour CNH INDUSTRIAL FINANCE FRANCE SA
Madame Stefania SAINI



Pour 2H ENERGY
Monsieur Massimo RUBATTO





2H Energy

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
15A 14444
92037 Paris-La Defense cedex

TÉL : +33 (0)1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

2H Energy

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 2H Energy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2H Energy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2 Changements de méthode » de l'annexe aux comptes annuels concernant l'impact de l'application de la recommandation ANC 2013-02 relative aux méthodes d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite modifiée suite à une décision de mai 2021 de l'IFRS IC sur l'interprétation de la norme IAS 19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Christine Staub

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	56 096	56 096				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	349 108	349 108				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	756 076	756 055	22	0,00	7 843	0,03
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	1 084 983	210 554	874 429	2,65	912 709	3,76
Constructions	2 605 777	395 878	2 209 899	6,70	2 379 890	9,82
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 941 429	4 659 044	282 384	0,86	239 082	0,99
Autres immobilisations corporelles	1 548 144	1 394 663	153 481	0,47	88 315	0,36
Immobilisations en cours	85 500		85 500	0,26	41 829	0,17
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	199 082	54 424	144 658	0,44	128 286	0,53
Autres immobilisations financières	33 788		33 788	0,10	33 418	0,14
TOTAL (I)	11 659 983	7 875 822	3 784 161	11,48	3 831 373	15,80
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	3 357 267	1 208 385	2 148 882	6,52	1 319 372	5,44
En cours de production de biens	589 012		589 012	1,79	641 958	2,65
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	351 879	98 518	253 361	0,77	139 909	0,58
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	23 589 597	104 127	23 485 470	71,22	14 077 788	58,06
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	209 317		209 317	0,63	174 133	0,72
. Personnel	46 131		46 131	0,14	60 766	0,25
. Organismes sociaux					42 687	0,18
. Etat, impôts sur les bénéfices	928 408		928 408	2,82	917 603	3,78
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	560 832		560 832	1,70	444 678	1,83
. Autres	780 008		780 008	2,37	2 470 824	10,19
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	97 482		97 482	0,30	56 422	0,23
Charges constatées d'avance	92 504		92 504	0,28	63 000	0,26
TOTAL (II)	30 602 437	1 411 030	29 191 407	88,52	20 409 138	84,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)					6 103	0,03
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	42 262 420	9 286 851	32 975 568	100,00	24 246 615	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2021 (12 mois)		31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000 000)	2 000 000	6,07	2 000 000	8,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	78 199	0,24	78 199	0,32
Ecart de réévaluation	3 320 000	10,07	3 320 000	13,69
Réserve légale	200 000	0,61	200 000	0,82
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-5 209 284	-15,79	-2 293 989	-9,45
Résultat de l'exercice	-2 806 225	-8,50	-3 116 731	-12,84
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	-2 417 310	-7,32	187 478	0,77
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	340 713	1,03	294 531	1,21
Provisions pour charges	1 692 301	5,13	1 964 207	8,10
TOTAL (III)	2 033 014	6,17	2 258 738	9,32
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	19 127 509	58,01	4 945 890	20,40
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	414 502	1,26	261 076	1,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 264 747	22,03	5 576 446	23,00
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 612 000	4,89	1 309 410	5,40
. Organismes sociaux	1 090 268	3,31	1 046 934	4,32
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 201 115	3,64	507 629	2,09
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	67 475	0,20	143 865	0,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 375 789	7,20	7 433 840	30,66
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	206 460	0,63	575 309	2,37
TOTAL(IV)	33 359 864	101,17	21 800 399	89,91
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	32 975 568	100,00	24 246 615	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	26 861 069	3 491 807	30 352 876	100,00	22 109 065	100,00	8 243 811	37,29	
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets	26 861 069	3 491 807	30 352 876	100,00	22 109 065	100,00	8 243 811	37,29	
Production stockée			59 636	0,20	337 114	1,52	-277 478	-82,30	
Production immobilisée			22 982	0,08	90 042	0,41	-67 060	-74,47	
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 934 672	6,37	1 578 081	7,14	356 591	22,60	
Autres produits			306	0,00	2 854	0,01	-2 548	-89,27	
Total des produits d'exploitation (I)			32 370 472	106,65	24 117 157	109,08	8 253 315	34,22	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			105 501	0,35	67 900	0,31	37 601	55,38	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			12 271 179	40,43	6 311 376	28,55	5 959 803	94,43	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-854 388	-2,80	-183 529	-0,82	-670 859	-365,52	
Autres achats et charges externes			8 506 387	28,02	6 188 331	27,99	2 318 056	37,46	
Impôts, taxes et versements assimilés			682 556	2,25	1 027 858	4,65	-345 302	-33,58	
Salaires et traitements			8 572 428	28,24	8 399 304	37,99	173 124	2,06	
Charges sociales			3 634 732	11,97	3 506 426	15,86	128 306	3,66	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			293 321	0,97	312 914	1,42	-19 593	-6,25	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 358 897	4,48	1 285 507	5,81	73 390	5,71	
Dotations aux provisions pour risques et charges			448 426	1,48	231 118	1,05	217 308	94,02	
Autres charges			34 095	0,11	287 244	1,30	-253 149	-88,12	
Total des charges d'exploitation (II)			35 053 134	115,49	27 434 449	124,09	7 618 685	27,77	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 682 662	-8,83	-3 317 292	-14,99	634 630	19,13	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			644	0,00	998	0,00	-354	-35,46	
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 187	0,02	5 285	0,02	-98	-1,84	
Différences positives de change			71 198	0,23	54 106	0,24	17 092	31,59	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			77 028	0,25	60 389	0,27	16 639	27,55	
Dotations financières aux amortissements et provisions			20 859	0,07	5 314	0,02	15 545	292,53	
Intérêts et charges assimilées			193 936	0,64	127 030	0,57	66 906	52,67	
Différences négatives de change			10 855	0,04	57 151	0,26	-46 296	-81,00	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			225 649	0,74	189 495	0,86	36 154	19,08	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-148 621	-0,48	-129 106	-0,57	-19 515	-15,11	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 831 283	-9,32	-3 446 398	-15,58	615 115	17,85	

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	306 722	1,01			306 722	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	306 722	1,01			306 722	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	269 158	0,89			269 158	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	320 600	1,06			320 600	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 086	0,01			3 086	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	592 844	1,95			592 844	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-286 122	-0,93			-286 122	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-311 180	-1,02	-329 667	-1,48	18 487	5,61
Total des Produits (I+III+V+VII)	32 754 223	107,91	24 177 546	109,36	8 576 677	35,47
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 560 447	117,16	27 294 277	123,45	8 266 170	30,29
RÉSULTAT NET	-2 806 225	-9,24	-3 116 731	-14,09	310 506	9,96
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 32 975 568,48 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -2 806 224,58 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1) CHIFFRE D'AFFAIRES

A compter de 2005, un changement de méthode a été pratiqué sur les activités gérées par contrat. Pour celles-ci le chiffre d'affaires est déterminé par la méthode « à l'avancement », c'est-à-dire en fonction du pourcentage des coûts supportés par rapport aux coûts budgétés sur le contrat. Cette méthodologie a été reconduite en 2021 pour calcul le chiffre d'affaires.

2) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour couvrir les litiges, les pertes à terminaison sur les affaires en cours, les engagements contractuels de garantie, pour ces derniers la provision est calculée sur les bases de données statistiques.

3) PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Au titre de l'exercice 2013, l'indemnité de fin de carrières de la société 2H ENERGY a été harmonisée selon les méthodes de calcul du groupe et conforme aux normes IAS 19 appliquées dans l'ensemble du groupe.

=> Changements affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes annuels

Le groupe CNH Industrial a adopté la norme IAS 19R au 01 janvier 2013 et reconnu les gains ou les pertes actuarielles relatives à la provision retraite à travers la méthode OCI.

Basée sur la recommandation n°2013-02 de l'ANC, Fiat Finance et Services a décidé d'appliquer cette préconisation dans les comptes français et d'adopter la méthode 2 suggérée. Cette dernière donne l'opportunité d'aligner la norme IAS 19R avec les montants du bilan en comptes sociaux. Tous les montants non reconnus pour les coûts de service passés et les écarts actuariels sont pris en compte dans le report à nouveau au 01 janvier 2013 pour les années antérieures. Ensuite, tous les gains et pertes actuariels intervenus à compter du 01 janvier 2013 sont pris en compte dans le compte de résultat de l'année en cours.

La provision pour indemnités de fin de carrière est calculée avec la méthode actuarielle et conforme aux recommandations n°2013-02 du 07 novembre 2013 établies par les autorités des normes comptables mise à jour le 05 mai 2021.

Les paramètres pris en compte sont les suivants :

- L'indemnité versée au salarié lors de son départ en fin de carrière qui est fixée par la convention

collective dont il relève selon des critères d'ancienneté et d'âge.

- les salariés en contrat à durée indéterminée présents au 31 décembre 2021.
- des hypothèses actuarielles sur les taux de sortie, d'augmentations des salaires et conditions de fin de carrière.

Pour le calcul 2021 les taux suivants ont été retenus :

- Taux d'actualisation 0,90%
- Taux d'inflation 1,90%

Le montant de la provision pour fin de carrière s'élève à 1 692K E au 31 décembre 2021.

La mise à jour de l'IAS 19 a entraîné une modification du bilan d'ouverture pour un montant de 201K E.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Frais de recherche/ Développement	Totalement amortis
Concessions et droits similaires	Totalement amortis
Autres immobilisations incorporelles	01 an
Terrain	Néant
Agencement terrain	08 ans
Construction	de 15 à 20 ans
Installations techniques et matériel industriel	10 ans
Matériel et mobilier de bureau	05 ans
Matériel informatique	03 ans
Matériel de transport	03 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les matières premières et approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui constitué par :

- Le coût d'achat des matières et approvisionnements augmenté des charges directes ou indirectes, ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les frais financiers sont exclus.
- Les provisions pour dépréciation sont constituées pour les matières premières, approvisionnements et produits finis, sur la base d'un coefficient de rotation sur 12 mois et sur une période de consommation de 24 mois ; cette règle de calcul est utilisée depuis l'exercice 2000.
- Le taux de dépréciation appliqués pour les matériels dont le taux de rotation est supérieur ou égal à 36 mois sont en 2021 :

36 à 48 mois	40%
48 à 60 mois	60%
60 mois et plus	90%
Sans consommation	100%

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lors des évènements suivants :

- Transmission du dossier du client auprès d'une société de recouvrement, après tentative de règlement à l'amiable. Le montant provisionné est apprécié au regard de la situation particulière du débiteur.
- Liquidation judiciaire : la créance est provisionnée à 100%.

La société 2HENERGY a un contrat de factoring avec la CNH INDUSTRIAL CAPITAL.

Au 31 décembre 2021, le montant des créances commerciales cédées à ce factor s'élève à 2 237K E.

1.5 - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Suite à une décision de mai 2021 de l'IFRS IC sur l'interprétation de la norme IAS 19 portant sur la période d'acquisition des droits à considérer dans le cadre du calcul des engagements de retraite, l'Autorité des Normes Comptables a publié le 7 novembre 2021 une modification de la recommandation ANC 2013-02 relative aux méthodes d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Cette nouvelle méthode a été appliquée à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le montant de la provision pour pensions constatée au 31 décembre 2020 soit, 1 964K E a été ainsi ramené à 1 692K E. L'impact du changement de réglementation, soit 201K E a été porté au crédit du compte de report à nouveau.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Malgré les aléas dus au traitement gouvernemental du Covid-19, l'entreprise n'a eu recours à l'activité partielle de longue durée (accord APLP signé avec les représentants syndicaux fin 2020) que pendant quelques jours en janvier et février, avant que l'activité industrielle ne reprenne.

Le portefeuille de commandes enregistré sur la fin de 2020 a été concrétisé par des commandes d'exécution qui ont entraîné une très forte charge de travail, nous conduisant à avoir recours à des prestations externes du côté du bureau d'études, ainsi que de recourir à des nombreux effectifs en intérim pour les métiers de la production.

Hélas dans le même temps, la crise mondiale sur les matières premières a fortement accru nos coûts de production et rendu les délais de livraisons très incertains. La production en a été fortement désorganisée.

L'entreprise a néanmoins réussi à respecter une grande part de ses engagements auprès de ses clients, avec qui des pourparlers sont encore en cours pour la prise en charge d'une partie des surcoûts de production.

Le marché du Pétrole est resté très atone, il semble plus actif en 2022, avec les hausses des cours. Les marchés militaires, pour lesquels les décisions d'achat étaient également faibles, sont aussi plus dynamiques depuis l'automne.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	56 096		
Autres immobilisations incorporelles	1 105 120		65
Terrains	1 084 983		
Constructions sur sol propre	2 598 917		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	6 860		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	4 850 182		94 467
Autres install., agencements, aménagements	1 195 284		87 594
Matériel de transport	1 500		5 833
Matériel de bureau, informatique, mobilier	257 109		823
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	41 829		108 483
Avances et acomptes			
TOTAL	10 036 663		297 201
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	195 269		37 601
TOTAL	195 269		37 601
TOTAL GENERAL	11 393 149		334 867

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			56 096	56 096
Autres immobilisations incorporelles			1 105 185	1 105 185
Terrains			1 084 983	1 084 983
Constructions sur sol propre			2 598 917	2 598 917
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			6 860	6 860
Install. techniques, matériel, outillages industriels		3 220	4 941 429	4 941 429
Autres install., agencements, aménagements			1 282 878	1 282 878
Matériel de transport			7 333	7 333
Matériel de bureau, informatique, mobilier			257 932	257 932
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		64 812	85 500	85 500
Avances et acomptes				
TOTAL		68 032	10 265 832	10 265 832
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			232 870	232 870
TOTAL			232 870	232 870
TOTAL GENERAL		68 032	11 659 983	11 659 983

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	56 096			56 096
Autres immobilisations incorporelles	1 097 277	7 886		1 105 163
Terrains	172 273	38 280		210 554
Constructions sur sol propre	219 027	169 990		389 017
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	6 860			6 860
Install. techniques, matériel et outill. industriels	4 611 099	48 080	135	4 659 044
Installations, agencements divers	1 127 002	17 297		1 144 299
Matériel de transport	1 500	1 108		2 608
Matériel de bureau, informatique, mobilier	237 076	10 680		247 756
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	6 374 838	285 435	135	6 660 138
TOTAL GENERAL	7 528 211	293 321	135	7 821 398

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	7 886				
Terrains	38 280				
Constructions sur sol propre	169 990				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	48 080				
Installations, agencements divers	17 297				
Matériel de transport	1 108				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	10 680				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	285 435				
TOTAL GENERAL	293 321				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	100 000	100 000	100 000	100 000
Pour garanties données client	70 000	155 280	50 000	175 280
Pour pertes sur marchés à terme	17 640	22 833	17 640	22 833
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	5 187		5 187	
Pour pensions et obligations	1 964 207	140 713	412 619	1 692 301
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	101 704	29 600	88 704	42 600
TOTAL Provisions	2 258 738	448 426	674 150	2 033 014
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières	33 565	20 859		54 424
Sur stocks et en-cours	1 282 895	1 306 903	1 282 895	1 306 903
Sur comptes clients	52 133	51 994		104 127
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	1 368 593	1 379 756	1 282 895	1 465 454
TOTAL GENERAL	3 627 331	1 828 182	1 957 045	3 498 468
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		1 807 323	1 951 858	
- financières		20 859	5 187	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	199 082		199 082
Autres immobilisations financières	33 788		33 788
Clients douteux ou litigieux	62 560		62 560
Autres créances clients	23 527 037	23 509 710	17 327
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	46 131	3 634	42 497
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	928 408		928 408
- T.V.A.	560 832	560 832	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	272 090		272 090
- Divers			
Groupe et associés	507 918	507 918	
Débiteurs divers	209 317	209 317	
Charges constatées d'avance	92 504	92 504	
TOTAL GENERAL	26 439 667	24 883 915	1 555 752
Montant des prêts accordés dans l'exercice	37 231		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 264 747	7 182 574	82 172	
Personnel et comptes rattachés	1 612 000	1 612 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 090 268	1 090 268		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	1 201 115	1 201 115		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	67 475	67 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	19 127 509	19 127 509		
Autres dettes	2 313 781	2 375 789		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	206 460	206 460		
TOTAL GENERAL	32 883 354	32 863 190	82 172	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	48 745		
Autres créances	507 918		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	19 127 509		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 348 521		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières	193 720		

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	10 262 714
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	10 262 714

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 223 512
Dettes fiscales et sociales	2 102 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	55 989
TOTAL	5 382 496

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	92 504	206 460
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	92 504	206 460

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	125 000	16,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	125 000	16,00

Commentaires:

Siège social : Parc d'Activités des Hautes Falaises
 Saint Léonard
 76400 FECAMP

9.7 - TABLEAU DES VARIATIONS DES STOCKS

	01/01/2021	Variation	31/12/2021
VALEUR BRUTE	3 384 134		3 384 134
Matières premières	2 502 879	854 388	3 357 267
En cours de production	641 958	(52 946)	589 012
Produits finis	239 297	112 582	351 879
DEPRECIATION	(1 282 895)		(1 306 903)
Matières premières	(1 183 507)	(24 878)	(1 208 385)
En cours de production	0	0	0
Produits finis	(99 388)	870	(98 518)
VALEUR NETTE	2 101 239		2 991 265
Matières premières	1 319 372	829 510	2 148 882
En cours de production	641 958	(52 946)	589 012
Produits finis	139 909	113 452	253 361
Taux de DEPRECIATION	38%		39%
Matières premières	47%		36%
En cours de production			
Produits finis	42%		28%

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	15 000

Commentaires:

10.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	65	
Agents de maîtrise et techniciens	36	
Employés		
Ouvriers	87	
TOTAL	188	

Commentaires:

11 - TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 304 209
4 Affectation du résultat à la situation nette par AGO	(3 116 731)
5 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	187 478
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	201 437
C Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs (A3 + B)	388 915
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations (site de Fécamp)	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	(2 806 225)
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (C + D)	(2 417 310)
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (E - C)	2 806 225
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	2 806 225

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2021	Ouverture modifiée	Affectation résultat N-1	Résultat N	31/12/2021
<i>Capital en nombre d'actions</i>	125 000				125 000
<i>Valeur nominale</i>	16,00				16,00
Capital social ou individuel	2 000 000				2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	78 199				78 199
Ecart de réévaluation	3 320 000				3 320 000
Réserve Légale	200 000				200 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0
Réserves réglementées					0
Autres réserves					0
Report à nouveau	(2 293 990)	201 437	(3 116 731)		(5 209 284)
Résultat de l'exercice	(3 116 731)		3 116 731	(2 806 225)	(2 806 225)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Dividendes versés					
Total Capital propres	187 478	201 437	0	(2 806 225)	(2 417 310)

Les 201.437€ impactant le report à nouveau à l'ouverture correspondent au changement de réglementation intervenu en 2021 quant au traitement comptable du changement en norme IFRS (IAS19) de la provision pour départ en retraite.